

La deuxième certitude tient à l'attachement unanime de nos concitoyens au parc de l'amirauté et à la nécessité de garder ce poumon vert, expression souvent revenue dans les avis lors de la consultation publique. Mais, précisément, ce parc et ses arbres centenaires sont en danger car des espèces parasites non seulement nuisent à l'esthétisme d'ensemble mais, plus grave, à la survie même de quelques arbres remarquables. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'expert forestier dépêché sur site pour en faire le diagnostic.

Extraits de PVA Magazine 

Sur ces deux chantiers, la maison et le parc, nous voulons donc assumer pleinement nos responsabilités et ne pas tomber dans la facilité et une certaine forme d'irresponsabilité en repoussant encore une fois les décisions. C'est pourquoi nous proposerons au conseil municipal de lancer, sans plus attendre, un concours d'architectes pour la rénovation de la maison et du parc, tout en poursuivant les consultations auprès des associations locales pour finaliser le cahier des charges qui constituera le socle de ce concours. Voilà le programme de travaux qui peut être envisagé pour les 3 ans à venir. Mais, nous l'avons dit, à côté de ces certitudes il y a aussi des interrogations.